

1° Au vu des urgences climatiques de plus en plus pressantes, et plus spécifiquement de la nécessité de préserver les terres agricoles, notamment à proximité des grandes agglomérations, quelle est actuellement votre position concernant le projet de lotissement commercial « Oxlane » situé sur des terres naturelles et à forte valeur agricole sur la commune de Saint-Clément-de-Rivière, le long de la route de Ganges à la sortie de Montpellier ?

Le projet oxylane s'inscrit dans un schéma de développement économique que nous souhaitons combattre pour plusieurs raisons.

Dans un premier pour des raisons sociales et dans un second temps écologique, sachant que ces deux temps sont coordonnés par le même métronome, le productivisme accumulateur. Le conglomérat de la famille Mulliez perçoit des subventions publiques au travers du CICE, des aménagements pour desservir leurs magasins, etc..... Cette grande famille domicilie ses sociétés en Belgique pour payer moins d'impôts alors qu'elle tire ses profits sur le territoire. Cette société familiale importe des produits confectionnés dans des pays où les conditions sociales sont déplorables et les protections environnementales sont quasi inexistantes. Sur le territoire national, elle contribue avec ses grands ensembles à détruire l'emploi local.

Dans un second temps, l'empreinte environnementale de la production jusqu'à la distribution est élevée. Cela se traduit dans nos pays occidentaux par du transport routier et par la construction d'immense entrepôt sur des terres agricoles ou des zones préservées.

Pour toutes ses raisons, nous continuerons à combattre l'implantation de ses grands groupes.

2° De quelle manière envisagez vous votre action, au sein de l'Assemblée départementale, pour vous opposer efficacement à ce projet ?

Conditionner les aides sur des critères sociaux, environnementaux et démocratique.

Demander une votation citoyenne sur les projets inutiles.

Porter la voix de cette lutte au sein de l'assemblée départementale.

3° Si vous êtes élu-e, êtes vous prêt(e) à agir afin que le département soutienne activement un autre projet fondé sur une approche agro-écologique, contribuant à l'approvisionnement nourricier de la zone urbaine, en collaboration avec des associations environnementales, des paysans et des citoyens ?

Cette proposition s'intègre parfaitement dans notre ligne programmatique, nous la soutiendrons

4° Si vous le souhaitez, vous pouvez vous exprimer librement sur la manière dont vous envisagez l'avenir de ces terres actuellement menacées d'artificialisation, dans le contexte plus global de l'aménagement du territoire au niveau du Département de l'Hérault.

Régie agricole pour favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs en agroécologie. Zone expérimentale paysanne et scientifique pour adapter l'agriculture méditerranéenne aux changements climatiques.